

cependant que profité des hauts privilèges qui accompagnent la fonction élevée que j'occupe aujourd'hui et que je remplis déjà depuis quelques années. C'était, je crois, en 1923 ou en 1926, alors que j'assistais à une conférence impériale que, par l'intermédiaire de Sa Majesté le Roi George V, j'invitais le duc et la duchesse d'York à rendre visite au Canada à la première occasion. Je me rappelle que c'était peu de temps après leur mariage. En une autre occasion, me trouvant en Angleterre par affaires, j'ai de nouveau lancé cette invitation et lors du couronnement, alors que cette responsabilité incombait à Leurs Majestés elles-mêmes, j'ai signalé combien le peuple canadien serait ravi advenant le cas où Leurs Majestés pourraient venir en notre dominion. Le Roi m'assura alors que dès que Leurs Majestés pourraient quitter l'Angleterre pour un long voyage, elles en profiteraient pour se rendre en notre pays. Plus tard, lorsque lord Tweedsmuir se rendit en Angleterre, Son Excellence était chargée par le gouvernement de réitérer l'invitation, et il fut définitivement décidé qu'elle serait acceptée l'année suivante. Comme je l'ai déjà dit, je ne saurais trouver de mots pour exprimer tout ce que comportait cette visite royale, ou tout ce qu'elle comporte encore de sens pour chacun de nous, en ce moment, alors que tous les membres du Commonwealth britannique désirent témoigner de leur union et de leur force sous la couronne britannique.

Mon honorable ami a fait allusion à la perte qu'a subie notre pays par la mort de lord Tweedsmuir. A différentes reprises j'ai publiquement exprimé les sentiments que comportait cette perte dans le sens, à mon avis, que notre peuple l'entendait. Je ne veux ajouter que ceci; je ne pense pas qu'aucun souverain ait jamais confié une grande mission à un serviteur plus fidèle, ni qu'aucun premier ministre n'a eu, comme moi, l'avantage de trouver en son Excellence un conseiller plus éclairé et un ami plus sincère au cours des années où il m'a été donné de partager avec lui la tâche de gouverner le pays.

Puis-je ajouter que je me joins au chef de l'opposition pour traduire la grande joie du peuple canadien à la pensée que lord Athlone et la princesse Alice seront bientôt parmi nous. L'étroite parenté qui les lie à la famille royale contribuera encore davantage à garder bien vivaces dans nos cœurs les souvenirs qu'évoqueront toujours la visite du roi et de la reine. Sachant le grand rôle joué par lord Athlone pendant qu'il était gouverneur général de l'Afrique du Sud, je crois que nous pouvons nous estimer fort heureux d'avoir comme successeur de feu

notre gouverneur général un homme qui possède une si intime connaissance des questions constitutionnelles et a acquis une si vaste expérience dans l'administration de la chose publique.

Mon honorable ami a parlé des élections générales. Je m'étais proposé d'éviter complètement, aujourd'hui, toute allusion à ce sujet. Je n'en dirai que peu de chose, ne voulant pas faire revivre le souvenir des controverses politiques. Je tiens à noter toutefois que, question de parti à part, nous avons bonne raison de nous enorgueillir de nos institutions démocratiques quand nous songeons qu'en pleine période de guerre il a été possible, au Canada, de tenir des élections générales, tout en conservant intact le droit du peuple à décider, à époques déterminées, quels seront ses représentants au Parlement de la nation.

Par bon nombre de gens au cours de la campagne électorale, et dans une certaine mesure, cet après-midi, par le chef de l'opposition, je me suis vu reprocher la dissolution des Chambres à un tel moment. En guise de réponse, je me contenterai de demander s'il y a un seul honorable membre qui n'estime pas, à la lumière des événements qui se sont déroulés depuis, que nous soyons heureux d'avoir en ce moment de guerre intense un nouveau Parlement réuni en ce lieu avec instruction formelle de poursuivre l'effort de guerre du Canada avec toute l'énergie et la vigueur dont nous sommes capables? Peut-on concevoir dans quel état se trouverait le pays si lors de la dernière brève session, l'on n'avait prolongé la durée de l'ancien parlement, parlement où, dès le jour d'ouverture, les délibérations prirent le ton des controverses politiques? Quelle serait la situation si l'on avait prolongé la session pendant des mois en continuant la discussion sur ce ton de parti pris et remis l'élection plus longtemps? Songez à la confusion qu'auraient entraînée des élections générales à l'heure actuelle.

Lorsque j'ai demandé la dissolution des Chambres, j'ai affirmé qu'un premier ministre devait tout prévoir et tenir compte des éventualités tout autant que des faits acquis. Sans exposer de nouveau les causes immédiates qui ont entraîné ces élections, je rappelle aux honorables membres que j'ai déclaré qu'il était préférable que la campagne soit terminée avant que ne se produisît l'intensification de la guerre européenne. J'ai dit qu'il serait préférable de tenir les élections avant le début d'une grande offensive, que je prévoyais pour le printemps. J'ai fait remarquer que l'on devait fournir à nos soldats outre-mer, s'il était possible, l'occasion